

BULLETIN D'INFORMATION 2016 - N° 8 du 14/06/2016

Début de la surveillance estivale du moustique tigre au 1^{er} mai 2016 Communiqué de la Direction Générale de la Santé



La Direction générale de la santé a communiqué sur le dispositif de lutte contre les *aedes albopictus* en métropole et de surveillance des arboviroses (maladies virales transmises notamment par les moustiques) activés chaque année du 1^{er} mai au 30 novembre. Créé en 2006, il s'applique à toutes les maladies transmises par les moustiques vecteurs du genre *Aedes*. Il est établi en lien avec l'Institut de veille sanitaire (InVS), les Agences régionales de santé (ARS), les Conseils départementaux et les communes concernés, ainsi que les structures chargées de la surveillance entomologique et de la démoustication. Ce dernier est composé d' :

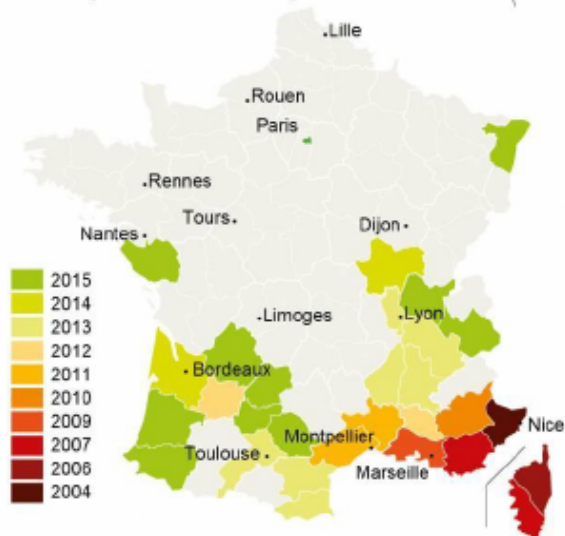
- une surveillance entomologique dans les zones où le moustique est présent ou susceptible de s'implanter. La Direction générale de la santé, le Centre national d'expertise sur les vecteurs (CNEV) et les opérateurs publics de démoustication ont mis en place un site de signalement de la présence de moustiques tigres à l'adresse <http://www.signalement-moustique.fr>, à destination des particuliers. L'application pour Smartphone i Moustique de l'EID-Atlantique permet également aux particuliers d'effectuer ces signalements.

- une surveillance des cas humains, s'appuyant sur le signalement sans délai des cas suspects importés et de tous les cas confirmés dans les zones où la présence du moustique est avérée.

- une sensibilisation des voyageurs et personnes résidant dans les zones où le moustique est présent et actif. Des actions d'information et de communication seront menées tout au long de la période estivale par les ARS, en lien avec les Conseils départementaux et les communes concernés. Des supports d'information sont développés et diffusés par l'Agence nationale de santé publique et la Direction générale de la santé.

SANTÉ | LE MOUSTIQUE-TIGRE*

Où il est présent et année d'implantation



**Aedes albopictus* Sources : INVS, ARS

VISACTU

Consulter le [communiqué de presse](#)